



**SOCIÉTÉ D'EXPERTISE
COMPTABLE**

Inscrite auprès de l'Ordre des
Experts-Comptables d'Aquitaine

**COMMISSAIRE
AUX COMPTES**

Membre de la Compagnie
Régionale de Pau

**S.A. « HYDRO-EXPLOITATIONS »
C/O SOCIETE OPPORTUNITES
9 AVENUE BUGAUD
75116 PARIS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS 2019**

SOMMAIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS





**SOCIÉTÉ D'EXPERTISE
COMPTABLE**

Inscrite auprès de l'Ordre des
Experts-Comptables d'Aquitaine

**COMMISSAIRE
AUX COMPTES**

Membre de la Compagnie
Régionale de Pau

S.A. « HYDRO-EXPLOITATIONS »

C/O Société Opportunités
9, avenue Bugeaud
75116 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

A l'Assemblée générale de la société HYDRO-EXPLOITATIONS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « S.A. HYDRO-EXPLOITATIONS » relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration le 30/04/2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder une opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons été conduits à examiner le caractère approprié des principes comptables appliqués, le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne la valorisation des titres de participation et des créances rattachées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à BASSUSSARRY,
Le 15 Juillet 2020



Pour la F.A.C.
Le Commissaire aux comptes
Jacques CAUSSADE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 031	776	255	599	344	57.45
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	68 474	12 792	55 682	59 646	3 964	6.65
	Constructions	1 582 478	852 796	729 682	802 701	73 019	9.10
	Installations techniques, matériel et outillage	2 449 156	1 478 961	970 195	1 083 053	112 858	10.42
	Autres immobilisations corporelles	74 524	47 477	27 047	32 591	5 544	17.01
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations	5 217 287		5 217 287	5 217 287			
Créances rattachées à des participations	151 980		151 980	152 205	225	0.15	
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	15 000		15 000	15 000			
Total II	9 559 930	2 392 802	7 167 128	7 363 081	195 953	2.66	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	162 012		162 012	163 816	1 804	1.10
	Autres créances	161 989		161 989	224 893	62 904	27.97
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	1 688 121		1 688 121	1 212 430	475 691	39.23	
Charges constatées d'avance (3)	564		564	1 739	1 175	67.57	
Total III	2 012 686		2 012 686	1 602 877	409 808	25.57	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	11 572 616	2 392 802	9 179 814	8 965 958	213 856	2.39	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 968 000)	1 968 000		1 968 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 908 491		1 908 491			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	193 100		193 100			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	1 030 493		1 030 493			
	Report à nouveau	448 105		469 631	21 526	- 4.58	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	26 500		21 526	4 974	23.11	
Subventions d'investissement	500 167		529 167	29 000	5.48		
Provisions réglementées	175 410		179 041	3 631	2.03		
Total I	6 197 267		6 256 398	59 131	0.95		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées	737 209		719 743	17 466	2.43	
Total II		737 209		719 743	17 466	2.43	
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	88 666		73 118	15 548	21.26	
Total III		88 666		73 118	15 548	21.26	
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	871 178		1 015 599	144 421	14.22	
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	1 045 289		692 025	353 264	51.05	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	164 014		195 678	31 664	16.18		
Dettes fiscales et sociales	76 181		13 387	62 794	469.05		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	10		10				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	2 156 672		1 916 699	239 973	12.52	
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	9 179 814		8 965 958	213 856	2.39		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

685 151 1 916 699

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	793 636		793 636	878 164		84 528	9.63
Production vendue de services	60 656		60 656	74 611		13 955	18.70
Chiffre d'affaires NET	854 292		854 292	952 775		98 483	10.34
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 860	1 776		84	4.75
Autres produits			424	2		421	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			856 576	954 553		97 978	10.26
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			444 781	366 778		78 003	21.27
Impôts, taxes et versements assimilés			54 183	62 592		8 409	13.43
Salaires et traitements			126 278	86 303		39 975	46.32
Charges sociales			44 730	33 582		11 148	33.20
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			195 728	223 161		27 433	12.29
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			1 181			1 181	
Autres charges			82 704	242 475		159 771	65.89
Total des Charges d'exploitation (II)			949 586	1 014 892		65 306	6.43
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			93 010	60 338		32 672	54.15
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)				2 205	2 205	100.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	9 112		1 222		7 890	645.80
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	9 112		3 427		5 685	165.90
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	29 508		33 206		3 699	11.14
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	29 508		33 206		3 699	11.14
2. Résultat financier (V-VI)	20 396		29 779		9 383	31.51
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	113 406		90 117		23 288	25.84
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	29 000		29 000			
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	73 455		4 101		69 354	NS
Total VII	102 455		33 101		69 354	209.52
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	84 191		6 700		77 491	NS
Total VIII	84 191		6 700		77 491	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	18 264		26 401		8 138	30.82
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	68 642		42 190		26 452	62.70
Total des produits (I+III+V+VII)	968 143		991 082		22 939	2.31
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	994 643		1 012 608		17 965	1.77
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	26 500		21 526		4 974	23.11

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

12 382

9 002
SAS SYGNATURES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 9 179 813.98 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 854 291.88 Euros et dégageant un déficit de 26 500.16- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France, telles que prévues par le Code de commerce (art. L.123-12 et suivants et R.123-172 à R.123-208) et par le Plan Comptable Général (règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014) homologué par arrêté du 8 septembre 2014, et modifié par le règlement 2016-07 du 04 novembre 2016 homologué par arrêté du 26 décembre 2016, et les règlements émis ultérieurement par l'Autorité des Normes comptables.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Le contrat de concession de la centrale de Mondavezan arrive à son terme au 31/12/2019. Compte tenu des valeurs nettes comptables restant à cette date, il a été décidé de pratiquer à compter de l'exercice clos le 31/12/2019 des amortissements de caducité sur les biens de non-retour inscrits au registre.

De même, la centrale de Labastidette arrivait en fin de concession au 31/12/2014. Cependant, la direction de l'entreprise a estimé, après entretien avec la DREAL, que le transfert de la concession ne se fera pas avant l'écoulement d'un délai de 4 ans au-delà de la date de fin de concession. Des amortissements de caducité ont donc également été constatés

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

à compter de l'exercice clos le 31/12/2013 sur les biens de retour non inscrits, qui ne seront pas totalement amortis.

Ces amortissements de caducité sont terminés au 31/12/2019.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 031		
TOTAL	1 031		
Terrains	68 474		
Constructions sur sol propre	1 341 950		
Installations générales agencements aménagements des constructions	240 528		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 449 156		
Installations générales agencements aménagements divers	62 410		
Matériel de transport	6 843		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 026		
Emballages récupérables et divers	3 245		
TOTAL	4 174 632		
Autres participations	5 369 492		1 980
Prêts, autres immobilisations financières	15 000		
TOTAL	5 384 492		1 980
TOTAL GENERAL	9 560 155		1 980

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 031	1 031
TOTAL			1 031	1 031
Terrains			68 474	68 474
Constructions sur sol propre			1 341 950	1 341 950
Installations générales agencements aménagements constr.			240 528	240 528
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 449 156	2 449 156
Installations générales agencements aménagements divers			62 410	62 410
Matériel de transport			6 843	6 843
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 026	2 026
Emballages récupérables et divers			3 245	3 245
TOTAL			4 174 632	4 174 632
Autres participations		2 205	5 369 267	5 369 267
Prêts, autres immobilisations financières			15 000	15 000
TOTAL		2 205	5 384 267	5 384 267
TOTAL GENERAL		2 205	9 559 930	9 559 930

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	432	344		776
Terrains	8 828	3 964		12 792
Constructions sur sol propre	613 769	58 337		672 105
Installations générales agencements aménagements constr.	166 009	14 682		180 691
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 366 104	112 858		1 478 961
Installations générales agencements aménagements divers	35 617	3 250		38 867
Matériel de transport	2 467	1 369		3 836
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	853	676		1 529
Emballages récupérables et divers	2 995	249		3 244
TOTAL	2 196 641	195 384		2 392 025
TOTAL GENERAL	2 197 074	195 728		2 392 802

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	344				
Terrains	3 964				
Constructions sur sol propre	58 337				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	14 682				
Instal.techniques matériel outillage indus.	112 858				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 250				
Matériel de transport	1 369				
Matériel de bureau informatique mobilier	676				
Emballages récupérables et divers	249				
TOTAL	195 384				
TOTAL GENERAL	195 728				

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	179 041	524	4 155		175 410
TOTAL	179 041	524	4 155		175 410

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	3 818	1 181			4 999
Gros entretien et grandes révisions	69 300	83 667	69 300		83 667
TOTAL	73 118	84 848	69 300		88 666
TOTAL GENERAL	252 159	85 372	73 455		264 076
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		1 181			
		84 191	73 455		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	151 980		151 980
Autres immobilisations financières	15 000		15 000
Autres créances clients	162 012	162 012	
Taxe sur la valeur ajoutée	18 423	18 423	
Divers état et autres collectivités publiques	20 138	20 138	
Groupe et associés	116 944	116 944	
Débiteurs divers	6 485	6 485	
Charges constatées d'avance	564	564	
TOTAL	491 544	324 564	166 980

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	936	936		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	870 241	89 722	248 690	531 829
Emprunts et dettes financières divers	691 002	0	691 002	
Fournisseurs et comptes rattachés	164 014	164 014		
Personnel et comptes rattachés	19 024	19 024		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 262	12 262		
Impôts sur les bénéfiques	31 888	31 888		
Taxe sur la valeur ajoutée	12 131	12 131		
Autres impôts taxes et assimilés	875	875		
Groupe et associés	354 287	354 287		
Autres dettes	10	10		
TOTAL	2 156 672	685 151	939 692	531 829
Emprunts remboursés en cours d'exercice	118 773			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	16.0000	123 000			123 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	1 980
Autres créances	20 138
Total	22 118

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	936
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91 789
Dettes fiscales et sociales	25 747
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 002
Total	127 475

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	564
Total	564

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		
Nantissement	840 241	840 241
Total (1)		840 241

Engagements reçus

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				34 608	34 608
Redevances payées - exercice				12 382	12 382
Total				12 382	12 382
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				6 895	6 895
- entre 1 et 5 ans				8 045	8 045
Total				14 940	14 940
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				3 461	3 461
Total				3 461	3 461
Montant en charge sur l'exercice				12 382	12 382

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. La provision pour indemnités de départ à la retraite est évaluée et comptabilisée dans le respect de la permanence des méthodes. La méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective prorata temporis.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
62 ans	plus de 5 ans	5 000
Engagement total		5 000

Hypothèses de calculs retenues

La valeur retenue pour les principales hypothèses actuarielles et leur base de détermination est la suivante à la date de clôture :

- Taux d'actualisation : 1,25%
- Taux d'augmentation annuel des salaires : 1,50%
- Turn over : Faible

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- Taux de charges sociales patronales : 35%

La table de mortalité utilisée est la table réglementaire TPRV 93.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité			5 000

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- CERBERE	1 67 085	100.00	39 397
- STE HYDRO-ELECTRIQUE DE ST AVENT	405 624	100.00	9 791
- STE D'ELECTRICITE DE GUYENNE ET	1 411 923	100.00	256 109
- GASCOGNE			
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

La société est fiscalement intégrée.

Depuis l'exercice ouvert au 01/01/2012, la société SA Hydro Exploitations est tête de groupe du périmètre d'intégration fiscale SA Hydro Exploitations / SARL Hydro-Electrique de Saint Aventin / SARL Cerbère / EURL SEGG.

La société mère est la seule redevable de l'impôt.

A ce titre, le montant total d'impôt du groupe provisionné dans les comptes est de 31 888€